

SAINT-LYS *le Mag'*



Rentrée :
La carte
scolaire évolue ! p. 6

Service public :
Un nouveau
service aux associations p. 7

Cadre de vie :
La propreté de la ville p. 15

04



Coupe du monde

Retrouvez l'équipe de France sur écran géant.

05



La demeure de venasque

Venez passer vos vacances à Bagnères de Luchon.

06



Carte scolaire

Une évolution indispensable pour s'adapter aux effectifs.

08



Les livres prennent l'air

Actualités de la médiathèque municipale.

15



Propreté / incivilités

La propreté de notre ville est l'affaire de tous.

20



Ca bouge avec les associations

22



Maison des jeunes et de la culture

Actions, Accueil, CMJ.

26



Agenda

Juillet, Août, Septembre

28



Au coeur de l'histoire et du patrimoine

Commémoration de la fin de la guerre 14/18.



Saint-Lys le Mag'

Magazine d'informations de la ville de Saint-Lys
1 place Nationale - CS 60027
31470 Saint-Lys
Tél. : 05 62 14 71 71

Directeur de publication : Serge Deuilhé

Responsable de la publication : Catherine Louit

Rédaction : Les élus, cellule communication, Pôle Culturel

Conception et réalisation : Service communication

Photos : Les élus, cellule communication, agence Fotolia

Impression : imprimerie Delort. Journal imprimé sur papier recyclé

Tirage : 4 000 exemplaires

Date du dépôt légal : à parution

La reproduction, même partielle, de tout document publié dans ce journal est interdite sans autorisation

Informez-vous aussi sur www.saint-lys.fr et Facebook SaintLysOfficiel

ENFIN !



Enfin le soleil qui manquait tant cette année est de retour ! Entre vos mains, un journal communal remodelé, plus dynamique et plus élégant : un souffle nouveau pour «Le Mag'» ! Je vous laisse le découvrir prendre connaissance de toutes les actions menées pour la vie de notre belle commune.

Enfin, les projets se mettent en place !

L'implication sans relâche de l'équipe municipale, accompagnée de l'ensemble des services de la ville, a permis un travail de fond et une préparation des dossiers pour que les réalisations prévues puissent se réaliser dans de bonnes conditions :

- Après le désamiantage, les entreprises retenues pour réaliser les travaux de rénovation de l'ancien collège vont s'installer : le projet va prendre forme.
- Après l'analyse du bureau structure, la rénovation des tribunes du rugby est actée et la préparation des dossiers de consultation est lancée.
- La phase de concertation avec les associations sportives du COSEC, le collège et le bureau du SLOO est terminée. Le recueil des besoins va permettre d'aborder le projet de transformation de ce lieu cher à nos sportifs.

Enfin, Saint Lys bouge !

Pour le service à la population :

- Un agent a été nommé référent des associations. Il centralise toutes les demandes : réservation des salles, prêt du matériel, questions administratives... Une meilleure réactivité, une meilleure efficacité pour soutenir le milieu associatif de Saint-Lys, dynamique et porteur d'animation et de services pour vous tous.



Serge DEUILHÉ Maire de Saint-Lys

- 2 agents s'occupent à temps plein de la propreté de notre ville, le centre comme la périphérie. Ils participent à la qualité de nos espaces de vie, malheureusement trop souvent souillés par quelques incivilités. **Un grand merci à eux !**

Enfin, la période estivale approche et au nom de l'équipe municipale, **je vous souhaite un très bel été** pour vous ressourcer, faire le plein d'énergie et mettre à profit du temps libre pour cultiver les idées et proposer vos suggestions de projet citoyen dès la rentrée : **nous comptons sur vous !**

HOMMAGE À L'ANCIEN MAIRE, JACQUES TROYES

Il aurait eu 87 ans le 10 octobre prochain. Jacques Troyes, Maire de Saint-Lys de 1989 à 2001, nous a quittés le 9 mai 2018. Aujourd'hui, ce n'est pas uniquement une page qui se tourne mais un livre qui se referme et nombreux sont ceux qui revivront, à un moment ou un autre, le contenu de cet ouvrage.

M. Troyes a été un pilier de la vie locale et il est bien difficile de retracer sa vie en quelques mots.

On se souvient de l'inauguration officielle, le samedi 10 avril 1999, du boulodrome couvert, la médiathèque municipale Albert Camus et le moulin à vent rénové, en présence de Pierre Izard, à l'époque Président du Conseil Général de la Haute-Garonne. Sous ces

deux mandats, d'autres avancées notables ont été décidées pour l'amélioration du cadre de vie des Saint-Lysiens, comme l'ouverture en juillet 1989 du centre de loisirs sans hébergement (centre aéré géré par la fédération Léo Lagrange), la transformation du gymnase Gravette en salle des fêtes et la transformation de l'ancienne salle des fêtes en salle du Conseil Municipal et de réception.

Monsieur Troyes, natif de La réole, était un maire constructif. Il avait l'art et la manière, pour éviter tout conflit, d'exprimer très courtoisement son désaccord. Les agents municipaux qui ont travaillé sous ses deux mandats se rappellent d'un « homme très droit et très respectueux ».

Des années durant, il a été une figure clairement identifiée dans la bastide de Saint-Lys, par son dévouement, sa discrétion, qui révélaient une belle sagesse d'esprit.

Jacques Troyes a rejoint le collège Léo Ferré à Saint-Lys après avoir fait durant deux ans la guerre d'Algérie. De 1959 à 1975, celui qui voulait être journaliste, car passionné par l'histoire, a enseigné l'anglais dans ce qui s'appelait alors « le cours complémentaire ». Il a été ensuite principal-adjoint au collège Mermoz à Blagnac, puis principal-adjoint à Plaisance du Touch. Il avait d'ailleurs reçu les palmes académiques.

Père de deux enfants, il avait des sentiments intenses pour les siens et était devenu un

grand-père très attentif auprès de ses cinq petits-enfants.

N'oublions pas que M. Troyes a été le président de l'ADMR de Saint-Lys pendant plusieurs années, après ses deux mandats de Maire.

A vous, Mme Troyes et à toute votre famille, Monsieur le Maire vous présente, en son nom personnel et au nom du conseil municipal ses plus vives et sincères condoléances.

Lors de la séance du conseil municipal du 14 mai dernier, une minute de silence a été respectée par les élus.



PISCINE AQUA BELLA

La piscine communautaire de Saint-Lys a ouvert le vendredi 1er juin et fermera le dimanche 2 septembre 2018. De juillet à septembre, la piscine est ouverte de 10h30 à 19h30 tous les jours. Entrée gratuite pour les enfants de moins de 16 ans domiciliés à Saint-Lys, cartes d'inscription délivrées en mairie. Tickets en vente pour les adultes à la piscine.

 www.agglo-muretain.fr / 05 61 91 73 63

RECENSEMENT DES JEUNES

La mairie de Saint-Lys invite les jeunes Français, garçons et filles, **ayant atteint l'âge de 16 ans** et jusqu'à leurs 16 ans et 3 mois à venir se faire recenser auprès de la mairie munis de leur livret de famille ou de leur pièce d'identité.

L'attention des jeunes gens est attirée sur le fait que le recensement est obligatoire pour pouvoir se présenter aux examens et concours publics.

À noter que si les délais ont été dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.



FOOTBALL : COUPE DU MONDE

Retrouvez l'équipe de France à partir des 1/4 de finales sur écran géant à la salle de la Gravette ! (*) L'entrée est gratuite et ouverte à tous. Accès sécurisé. Buvette.

Dates de diffusion des matchs :

6 ou 7 juillet - 1/4 de finale
10 ou 11 juillet - 1/2 finale
15 juillet - Finale



Jouons collectif et vibrons ensemble ! L'émotion sera plus forte...

(*) en cas d'élimination de l'équipe de France, les retransmissions du 1/4 de finale et de la 1/2 finale seront annulées. La finale sera retransmise dans tous les cas.

« LA DEMEURE DE VENASQUE » VOUS ACCUEILLE À BAGNÈRES DE LUCHON



La commune de SAINT-LYS est propriétaire depuis 1966 d'un immeuble à Bagnères de Luchon (31). Il a été acquis sous le mandat de Monsieur Pierre VERDIER (maire de SAINT-LYS de 1963 à 1989) afin d'y accueillir un centre de loisirs et d'hébergement.

Cette belle maison traditionnelle de plus de 300 m², qui a été réhabilitée année après année en gîte par Monsieur et Madame DIENST, peut accueillir aussi bien des réunions de familles, que des classes, des stages, des séminaires...

« LA DEMEURE DE VENASQUE » c'est aujourd'hui son nom, est situé à 5 km du centre-ville, de l'établissement thermal de Bagnères de Luchon et des pistes de ski de Super Bagnères.

Elle vous reçoit dans un parc de 4 hectares avec parking privé et la maison peut recevoir jusqu'à 67 personnes. Elle dispose également d'un appartement de 44 m² au sol et 25m² en mezzanine pouvant accueillir de 5 à 6 personnes environ.

Sur présentation d'un justificatif de domicile, les Saint-Lysiens bénéficieront d'une remise de 10 % sur le montant du séjour ou de la prestation.

➔ www.gite-venasque.com

Demeure de Vénasque Pont de Ravi 31110 LUCHON

Tél. : 05 61 94 31 96

Mobile : 06 11 55 98 62

Coordonnées GPS : E 0° 36' 35" N 42° 44' 59"

Contact : Didier Dienst



CARTE SCOLAIRE : UNE ÉVOLUTION CONCERTÉE ET MESURÉE



Réunion carte scolaire - 27 mars 2018

Chacun le sait, les effectifs des écoles communales évoluent avec la vie d'une ville au gré des quartiers qui se développent et bien sûr des départs et arrivées de nouveaux habitants. Chaque municipalité se doit de définir et de faire vivre une carte scolaire cohérente pour répartir les enfants dans les différentes écoles de la commune, d'une part dans un souci de mixité sociale, de proximité géographique et de transports doux favorisés, d'autre part en tenant compte des contraintes de locaux d'accueil disponibles et de transport scolaire à organiser avec le Conseil Départemental.

Sur notre commune de Saint-Lys, les effectifs de l'école **Eric Tabarly** progressent de façon régulière depuis plusieurs années. Ainsi, à la rentrée 2017, l'école comptait 16 classes occupées (10 élémentaires et 6 maternelles) pour 16 classes disponibles (locaux en dur). Or, dès le mois de janvier, l'inspection académique envisageait pour la rentrée suivante une nouvelle ouverture de classe (niveau élémentaire) si les effectifs de l'école continuaient de croître. Ouvrir une nouvelle classe dans une école déjà complète n'était pas envisageable, alors que dans le même temps l'école élémentaire Florence Arthaud (Gazailla) présentait 4 classes en dur, inoccupées. La révision de la carte scolaire était nécessaire.

De nombreuses réunions de concertations ont alors été lancées pour exposer les faits de façon transparente et envisager ensemble les différentes solutions. **Commission communale** le 9 février 2018. **Groupe de travail avec les associations de parents d'élèves** le 15 février. **Réunion à la salle de la Gravette** le 27 mars avec de nombreux parents d'élèves de l'école Tabarly du secteur sud de la commune (suivi d'un appel à volontariat pour le changement d'école). Enfin, plusieurs ateliers de travail avec le Conseil Départemental pour l'organisation des transports.

Un dialogue constructif et ouvert s'est toujours dégagé de chaque réunion et la municipalité tient à en remercier tous les acteurs, élus, parents, directeurs d'écoles. Au final, les décisions prises par la municipalité au terme de ces nombreux échanges sont les suivantes :

Modification de secteur :

Le secteur du **quartier Marronniers / Barcelone / Alouettes** sera basculé dès la rentrée 2018 de la zone Eric Tabarly vers la zone Petit Prince / Florence Arthaud. Les rues suivantes sont concernées : Chemin de Barrat, Rue des Marronniers, Chemin de Barcelone, Rue de Ribosi, Chemin d'Holentis, Impasse de la Rolle, Rue des Muriers, Allée des Albizias, Rue des Alouettes, Rue de la Cassagne. Ce changement de zone ne concernera pour la rentrée 2018 que les **nouveaux inscrits** du secteur. En effet, les enfants de ce secteur déjà à l'école Eric Tabarly pourront y rester et ceux dont une fratrie sera à Eric Tabarly à la rentrée 2018, pourront être également inscrits dans cette école. Notons qu'il n'y a aucun changement pour les enfants des autres secteurs de Saint-Lys.

Transport :

Ce changement impacte directement l'organisation du transport scolaire. La commune de Saint-Lys a toutefois obtenu du Conseil Départemental la poursuite de la desserte de l'école Tabarly (du CP au CM2) depuis le secteur modifié alors que dans le même temps se mettra également en place dès cette rentrée le transport vers l'école Florence Arthaud pour le même secteur. En revanche pour les enfants de ce secteur actuellement en maternelle PS, MS ou GS, le transport vers l'école Eric Tabarly ne sera plus assuré par le CD31 à partir du changement de cycle (GS vers CP).

Mesures complémentaires :

La municipalité précise enfin que les enfants dont aucun des parents n'est domicilié à Saint-Lys seront désormais orientés obligatoirement vers les écoles Petit Prince et Florence Arthaud, sauf circonstance exceptionnelle. Enfin, jusqu'à la rentrée 2018, il sera proposé aux éventuels futurs nouveaux inscrits de la zone Eric Tabarly de pouvoir s'inscrire à Petit Prince / Florence Arthaud s'ils le souhaitent, en renonçant au transport.

Bien sûr, la municipalité reste vigilante devant l'évolution des effectifs sur les prochains mois et pourra compléter si nécessaire les actions décrites ici. Toutefois, l'ensemble de ces premières mesures permettra un retour rapide à un équilibre entre les effectifs de nos écoles, pour toujours garantir un apprentissage plus serein et un nombre d'enfants par classe homogène sur l'ensemble de notre commune.

SERVICE AUX ASSOCIATIONS



La mairie met en place un service aux associations. Depuis le 1er avril 2018, Françoise Blanc est recrutée en qualité de chargée de la vie associative. Cette nouvelle employée municipale est référente unique pour toutes les questions liées aux associations. Sa mission est d'assurer l'organisation, la gestion et le lien de l'ensemble des relations avec les associations. C'est-à-dire, l'accueil physique et téléphonique, l'élaboration et le suivi du budget du service, la gestion et le suivi de la planification des salles municipales.

Son bureau est situé au rez-de-chaussée de la mairie.

➔ associations@saint-lys.fr ou au 05 62 14 73 67



Accueil des nouveaux saint-lysiens



Samedi 8 septembre à 11h en mairie
Vous habitez Saint-Lys depuis moins d'un an ?

La commune organise une réception, en mairie, en l'honneur de ses nouveaux habitants.

Le maire et la municipalité seront heureux de vous y rencontrer, de vous présenter la ville, de répondre à vos questions et de vous accompagner au Forum des associations qui aura lieu à la Gravette.

Inscrivez-vous dès à présent auprès de l'accueil de la mairie ou par téléphone.

➔ 05 62 14 71 71



Prêt de matériel aux Saint-Lysiens

La commune de Saint-Lys offre la possibilité aux Saint-Lysiens, qui en font la demande et sous certaines conditions, d'emprunter du matériel.

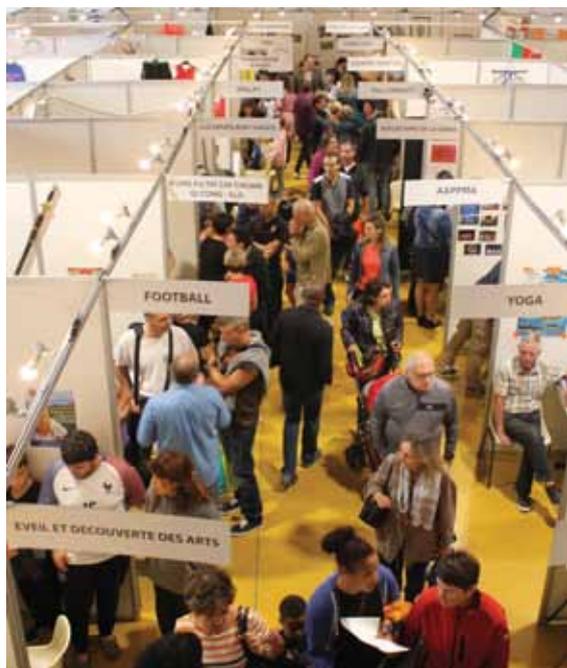
Conditions de la mise à disposition de matériel :

- le demandeur doit résider sur Saint-Lys,
- le demandeur doit remettre un chèque de caution d'un montant de 3 € par chaise et 8 € par table pour que la réservation devienne effective,
- le demandeur doit venir retirer et restituer le matériel aux Services Techniques par ses propres moyens.

L'emprunt et la restitution s'effectuent généralement le vendredi et le lundi (lorsque les prêts ont lieu le week-end).

Il n'y a pas de prêt de barnum aux particuliers, uniquement des tables et des chaises.

➔ 05 61 91 16 17



Forum des associations 2017

FORUM DES ASSOCIATIONS



Le Forum des associations regroupera, cette année encore, l'ensemble des acteurs de la vie associative locale pour vous proposer un large panel d'animations. Une vitrine du dynamisme associatif Saint-Lysien, à découvrir à l'Espace Gravette.

Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges. Au fil des allées, le visiteur pourra ainsi glaner de précieux renseignements sur la large palette d'activités qui s'offrent à lui.

L'occasion également pour les associations d'enregistrer de nouvelles adhésions.

Samedi 8 septembre de 9h30 à 17h
Espace Gravette
Entrée gratuite

➔ www.saint-lys.fr ou au 05 62 14 71 71

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE : LA TÊTE DANS LES ÉTOILES ! ☆

En août, vous aurez rendez vous avec les étoiles : une sélection de livres sur l'astronomie sera faite. Vous apprendrez ainsi à observer les étoiles. Quelles sont les constellations que l'on peut voir dans le ciel de l'été ? N'hésitez pas d'ailleurs à aller voir sur la page Facebook de la ville les coups de cœurs des bibliothécaires !



Nouveaux horaires à la médiathèque

A partir du 3 septembre, la médiathèque ouvrira au public chaque mardi à 9h30 au lieu de 10h et le samedi matin, la médiathèque (comme la médi@TIC) fermera à 12h30 au lieu de 13h. Pour les autres jours d'ouverture, il n'y a pas de changement d'horaires.

En juillet et en août, elle restera ouverte, sauf les samedis.

➔ 05 62 23 76 05



Cyberbase / Médi@TIC

La cyberbase restera ouverte aussi tout l'été sauf les samedis. Rappelons que la cyberbase propose aux usagers un libre accès à des postes informatiques connectés à l'internet, ainsi que des ateliers d'initiation et de perfectionnement à l'informatique et à l'utilisation du web. Renseignements auprès de l'animatrice, Isabelle MICHEL

➔ 05 62 23 76 77

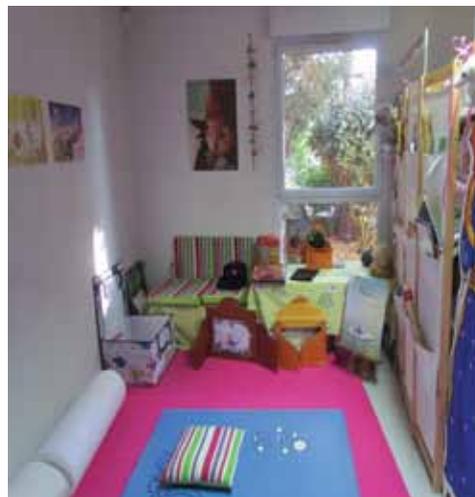
<http://polecultureldesaintlys.jimdo.com/cyber-base>

Venez vous évader ou préparer votre voyage, vos vacances à la médiathèque en découvrant tous nos guides touristiques et les livres bilingues pour les enfants ! Les bibliothécaires sauront aussi vous conseiller sur les romans à lire, les incontournables pour vous délasser.

En vacances, rien de mieux aussi que la découverte de talents musicaux. Des CD sont aussi à votre disposition.

A la médiathèque, vous pourrez aussi venir lire la presse sur place, apporter des magazines, et/ou repartir avec et venir en chercher dans le cadre du « **troc de la presse** ».

RACONTE-MOI UNE HISTOIRE



L'espace pour les enfants à la médiathèque municipale a besoin d'une raconteuse d'histoire.

encore plus de sa retraite. Le pôle culturel la remercie chaleureusement pour tout son investissement tant dans le choix des lectures pour les petits que dans la décoration colorée de son espace.

Si une ou des personnes ont envie de raconter bénévolement des histoires aux enfants **le mercredi matin à la médiathèque entre 10h et 12h**, de proposer des animations sur le conte, des comptines, merci de contacter au plus vite les bibliothécaires. Attention, suspension des séances « Raconte moi une histoire » tout l'été.

➔ 05 62 23 76 05 ou mediatheque@saint-lys.fr

La médiathèque est à la recherche de bénévole(s) pour cette animation.

Christine a décidé d'arrêter d'animer les séances « **raconte-moi une histoire** » pour les enfants le mercredi matin. Après 4 ans de bons et loyaux services, elle a décidé de profiter

LA BIBLIOTHÈQUE VIVANTE !



Que diriez-vous de pouvoir emprunter un livre vivant, une personne réelle – un sportif de haut niveau, un grand voyageur, un apiculteur, un écrivain, un service civique, etc. – et lui poser toutes les questions que vous vous posez ?

Le mardi de 14h à 16h, en juillet et août sur RDV à la médiathèque municipale, vous pourrez venir échanger des histoires de vie, des passions, racontées par des habitants.

Tout le monde peut être un « livre vivant » et venir discuter sur RDV de son métier, de sa passion. C'est un espace interactif de savoirs partagés. Des habitants intéressés par votre centre d'intérêt réserveront leur jour et créneau horaire pour venir échanger avec vous (entretien totalement gratuit) .

Si vous voulez devenir un « livre vivant », si vous avez envie de proposer un thème, un sujet que vous avez envie de partager, inscrivez vous !

⇒ 05 62 23 76 05 ou sur a.fernandez@saint-lys.fr et mediatheque@saint-lys.fr

OPÉRATION LIVRES EN BALADE TOUT L'ÉTÉ

Rendre accessible le livre par un moyen différent et lui donner une nouvelle vie, tel est le but de l'opération « livres en balade » que renouvelle la médiathèque. Autre intérêt, se laisser tenter ou surprendre par la découverte d'ouvrages, de sujets ou d'auteurs ne faisant pas partie de notre choix coutumier. Le livre est un fabuleux outil d'évasion, de découverte, de partage et de rencontre.

Mis à disposition gratuitement, les livres empruntés sur des bancs, rebords de fenêtre ou à la piscine peuvent être :

- soient redéposés lors d'un prochain passage,
- soient conservés,
- soient transmis à ses voisins, amis ou famille !

Ces livres sont faits pour circuler !

Autre opération : livres en vacances

Sur votre lieu de vacances, amusez-vous à mettre en scène les livres de la médiathèque que vous avez empruntés et photographiez-les. Envoyez-les nous, elles seront exposées à la médiathèque.



⇒ mediatheque@saint-lys.fr

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)



Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population. Il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population. Il est obligatoire pour toutes les communes dotées d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles (l'article L731-3 du Code de la sécurité intérieure).

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) reprend les informations du PCS, indique les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde répondant aux majeurs susceptibles d'affecter la commune (article R125-11 (III) du Code de l'environnement).

En 2015, un diagnostic des risques et des vulnérabilités locales avait identifié les 6 risques majeurs suivants :

- Risques d'événements météorologiques exceptionnels (vent violent, pluie, inondation, orage, grand froid, canicule, neige, verglas)
 - Risque de pandémie grippale
- été publié dans le journal communal (édition n°45)
- Transport de matières dangereuse
 - Risque de pollution nucléaire
 - Risque de mouvement sismique
 - Risque de mouvement de terrain dû à des épisodes de sécheresse.

L'assemblée délibérante avait approuvé le PCS, conduit par M. Joël Bernaudeau, conseiller municipal délégué aux travaux et correspondant sécurité, lors du conseil municipal du 15 juin 2015. En septembre 2015, le DICRIM avait été publié dans le journal communal (édition N°45).

Aujourd'hui, un 7^e risque est malheureusement venu s'ajouter à ceux identifiés comme majeurs, celui du **Terro-risme**. (Aussi, l'heure est venue d'effectuer une mise à jour).

Vous trouverez le nouveau DICRIM mis à jour sur le site internet de la commune. Si vous ne disposez pas d'internet, vous pouvez faire une demande de reproduction papier auprès de l'accueil.

 www.saint-lys.fr

LE BUDGET PARTICIPATIF : UN PROJET NOUVEAU !

À VOUS DE DÉCIDER LEQUEL !



Vous avez une idée, un projet sur la commune qui répond à un besoin partagé ? La municipalité vous écoute !

Pour renforcer et valoriser la participation des habitants, la municipalité vous propose un nouveau dispositif : **le budget participatif, une démarche citoyenne à la portée de tous, petits et grands !**

Tout Saint-Lysien de 15 ans et plus, toute association ou conseil de quartier peut proposer un projet qui visera à l'amélioration du cadre de vie, au vivre ensemble. **Une partie du budget annuel d'investissement (20 000 euros maximum)** sera dédiée au projet sélectionné. Un comité de pilotage assurera l'organisation et le suivi de ce projet participatif.

Les critères pour déposer votre dossier :

La nature du projet doit être suffisamment précise et le coût prévisionnel doit respecter l'enveloppe prévue. Les frais d'étude ou de fonctionnement induits seront pris en compte dans le choix du projet retenu. Le projet devra être situé sur la commune et concerner l'intérêt général.

Du 1^{er} juillet au 30 octobre, les services de la mairie mèneront pour chaque projet déposé une étude de faisabilité technique, juridique et financière.

En novembre, les projets seront présentés par les initiateurs eux-mêmes à la population.

Puis, ils seront soumis au vote de tous les habitants pour le choix final.

Le projet choisi sera réalisé en 2019 par la collectivité. Une initiative de la part de la municipalité qui continue de construire une vraie démocratie de proximité.

Vous voulez déposer une proposition de projet citoyen ?

Vous pouvez télécharger le formulaire sur le site de la ville ou venir le chercher à l'accueil de la mairie.

A vos crayons !

➔ www.saint-lys.fr

AVEC L'ÉDUCATEUR SPORTIF

PROGRAMME DE L'ÉTÉ

Stages multi-sports

8/10ans (CE2-CM1-CM2)

Lundi 09/07 : golf de 9h50 à 12h

Mardi 10/07 : gymnastique & relaxation de 9h50 à 12h

Jeudi 12/07 : tir à l'arc & floorball de 9h50 à 12h

Vendredi 13/07 : molkki & pétanque de 9h50 à 12h

Mercredi 22/08 : tennis de 9h50 à 12h

Mardi 28/08 : handball & tchoukball de 9h50 à 12h

Mercredi 29/08 : bumball & basket de 9h50 à 12h

Jeudi 30/08 : kin-ball & futsal de 9h50 à 12h

Vendredi 31/08 fléchettes & tennis de table de 9h50 à 12h

11/13ans (6e, 5e, 4e)

Lundi 09/07 : golf de 13h50 à 16h

Mercredi 11/07 : tir à l'arc & floorball de 13h50 à 16h

Vendredi 13/07 : molkki & pétanque de 13h50 à 16h

Lundi 16/07 : kin-ball & futsal de 13h50 à 16h

Vendredi 20/07 : handball & tchoukball de 13h50 à 16h

Mercredi 22/08 : tennis de 13h50 à 16h

Vendredi 24/08 gymnastique & boxe de 13h50 à 16h

Mercredi 29/08 : bumball & basket de 13h50 à 16h

Vendredi 31/08 : fléchettes & tennis de table de 13h50 à 16h

Animations sportives à la piscine

Animations sportives (beach-foot, beach-rugby, raquettes, frisbee) ouvertes à tous, de 14h30 à 17h30 :

- Les mardis 10/07, 17/07, 21/08 et 28/08,

- Les jeudis 12/07, 19/07, 23/08 et 30/08.



Stage multisports
du 09 au 20 juillet 2018
du 20 au 31 août 2018

de 9h50 à 12h pour les 8-10 ans (CE2 à CM2)
de 13h50 à 16h pour les 11-13 ans (6ème à 4ème)

Inscription : dossier à récupérer sur www.saint-lys.fr
onglet « animations sportives »
ou en mairie ou au collège Léo Ferré (administration)
Tarif : 2€ la demi-journée

Renseignements :
b.santouil@saint-lys.fr
07 61 05 64 91



Activité beach-foot

Activités organisées et animées par Benjamin Santouil, éducateur sportif communal.



www.saint-lys.fr/animateur_sportif.html

Facebook : Éducateur Sportif Saint-Lys



Borne de recharge électrique parking du Maquis

IL CONDUIT 100% EN ÉLECTRIQUE

Arnaud F. nous fait partager son expérience de conducteur en voiture électrique et de l'utilité des bornes de recharge à Saint-Lys et proche environnement.

Pensez-vous qu'il y a assez de bornes de recharge électrique dans le secteur de Saint-Lys ?

Le maillage à 6 km autour de Saint-Lys est largement suffisant avec 8 bornes dont deux en accès gratuit sur les parkings des supermarchés. Il existe aussi en plus, à Saint-Lys, 2 bornes de disponibles chez des particuliers en cas d'urgence. Il faut savoir tout de même que sur les 8 bornes de recharge existantes, il n'y a aucune borne de recharge rapide qui vous permette la recharge de votre véhicule en une demi-heure (indispensable uniquement lors de long déplacement). Avec mon véhicule, j'ai une autonomie de 200 kilomètres et je me recharge dans 95% des cas à mon domicile.

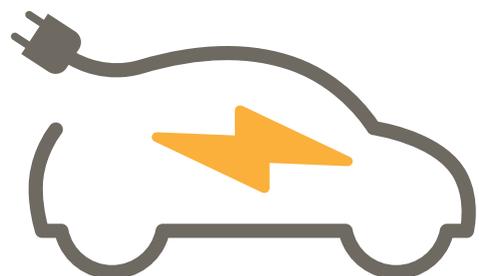
Qu'est-ce qui vous a motivé pour conduire en 100% électrique ?

Les raisons sont simples : ne pas polluer, faire un geste pour la planète sans que cela me génère plus de dé-

penses. Rouler en électrique me fait même faire des économies. Que du positif ! Plus besoin d'aller faire la queue aux pompes à essence. Je fais 50 km par jour, je recharge mon véhicule tous les 3 jours. Certaines entreprises vous permettent même de vous recharger pendant vos heures de travail. Pour mes 15 000 premiers kilomètres, cela m'a coûté 270 euros d'électricité. De plus l'agrément de conduite est incomparable vis-à-vis d'une voiture thermique. Elle est silencieuse, sans passage de vitesse, fluide et sans à coups.

A ceux qui sont réfractaires à passer au tout électrique, que leur dites-vous ?

C'est vrai qu'il y a encore hélas trop de préjugés sur les voitures électriques. Toutes les personnes qui sont montées dans ma voiture, et même les plus réfractaires, en sont ressorties très convaincues. Car la voiture est nerveuse, pas du tout poussive à la conduite. Les fausses rumeurs comme quoi les batteries ne durent pas, font du tort à ce marché. J'ai récemment participé à un tour électrique dans les Pyrénées, un vrai régal en montagne...



LA DÉVIATION DE SAINT-LYS SE PRÉPARE ENTRE LA RD 37 ET LA RD 632

Lancés depuis février dernier, les travaux de la future déviation de Saint-Lys vont permettre la création d'une nouvelle plateforme routière bidirectionnelle à deux voies de 1.8 km de long entre la RD 37 et la RD 632 et de deux giratoires situés respectivement sur la RD 37 à Fontenilles et sur la RD 632 à Saint-Lys.

Entièrement financés par le Conseil Départemental pour un montant de 4 millions d'euros, les travaux de cette section comprennent l'aménagement de deux carrefours giratoires, la construction de quatre ouvrages hydrauliques et de plusieurs dispositifs entièrement dédiés au respect de l'environnement. Les difficultés croissantes de déplacement dans le secteur de l'ouest de l'agglomération toulousaine et les perspectives de développement économique nécessitaient en effet un meilleur maillage routier sur le territoire des communes de Fontenilles et Saint-Lys notamment.

Sauvetage de la Rose de France

À l'occasion de ce chantier et préalablement à tous travaux, le Conseil départemental et le Conservatoire des Espaces Naturels Midi-Pyrénées mènent en commun une étonnante opération de sauvetage d'une espèce végétale rare au niveau national, une petite fleur rose qui a la malchance d'être implantée sur la zone des travaux routiers : il s'agit de la Rose de France (*Rosa Gallica*).

Afin d'éviter que la nouvelle route ne la fasse disparaître, le Conseil départemental a fait réaliser par des écologues experts et le Conservatoire des Espaces Naturels Midi Pyrénées un inventaire et une cartographie de la population locale. Sur la base de l'obtention d'un accord obtenu par arrêté inter-préfectoral, le Conservatoire Botanique des Pyrénées et de Nature Midi Pyrénées a validé le protocole de transfert de cette espèce pendant la phase chantier et sa réimplantation à l'issue de ce dernier.

Près de 400 m2 de fleurs sont concernés par cette opération de transfert et leur délicat déplacement.

Après les travaux, ces roses

pourront ainsi être repiquées sur les fossés routiers et se développer grâce à la gestion différenciée du Secteur Routier de Muret, qui adaptera son plan de fauchage et ses travaux d'entretien au rythme de la floraison de cette espèce. Pas moins de six services du Conseil départemental auront œuvré en étude, en travaux et en entretien pour le maintien de cette espèce. La preuve sera ainsi faite que les projets routiers peuvent intégrer harmonieusement et durablement les enjeux environnementaux.

Pour plus d'informations, contactez la direction de la voirie et des infrastructures.



05 34 33 49 61

Sources : Conseil Départemental de la Haute-Garonne



STADE : LA RÉNOVATION DES TRIBUNES VA POUVOIR COMMENCER !

Après près de 4 ans d'immobilisme, la nouvelle équipe majoritaire a choisi d'avancer et a fait réaliser un diagnostic structurel par un BET indépendant.

Ces investigations et calculs de vérification intégrant les anciennes et nouvelles dispositions réglementaires ont démontré la pertinence constructive et financière de rénover cet ouvrage.

Ces travaux de restructuration de la structure béton et de la charpente métallique consisteront notamment:

- au renforcement de la charpente métallique et à son traitement anti-corrosion
- au renforcement des poutres échelles métalliques supports de gradins
- à la réfection complète des escaliers en béton armé
- à la reconstruction des dalles en béton armé des 2 premiers rangs de gradins
- à la réalisation d'une étanchéité sur l'ensemble des gradins exposés
- à la dépose de la couverture amianté et son remplacement
- au traitement anticorrosion de l'ensemble des pièces métalliques....

Ces travaux de rénovation seront assortis d'une réorganisation du site qui portera sur :

- le réaménagement sous les tribunes
- la création de vestiaires

Avec l'appui des Services Techniques, l'appel à candidature pour la maîtrise d'œuvre sera publié en juin 2018.

L'objectif est une réouverture des tribunes sur le premier semestre 2019, pour une fin des travaux avant fin 2019.

PROPRETÉ DE LA VILLE

La propreté d'une ville renforce sa qualité de vie et son attractivité, elle s'intègre logiquement dans une politique globale de développement durable au quotidien. À Saint-Lys, le service voirie est compétent en matière de nettoyage des espaces publics. Cet enjeu est quotidien. Il s'agit de rendre à chaque instant une ville propre, attrayante, sécurisante et saine. Cependant, Saint-Lys doit répondre à un paradoxe : satisfaire une exigence accrue des citoyens en contradiction avec des comportements inciviques de plus en plus fréquents.

Le maillon essentiel de la propreté et de la gestion maîtrisée des déchets est donc l'habitant qui, par son geste civique, détient à lui seul une grande responsabilité quant à la propreté de son environnement.

Actuellement, l'idée de propreté dépasse la simple notion de balayage. Nous contribuons tous à la propreté et à la préservation de notre cadre de vie. Il devient alors important de parler de citoyenneté. C'est un des principaux axes de la mission sensibilisation de notre ville qui s'attache à faire prendre conscience de l'impact des faux bons gestes, voire de la négligence de certains. À partir de ce constat, l'objectif principal de cette campagne est de stigmatiser les mauvais comportements qui perturbent et/ou entravent l'action des services municipaux de nettoyage du domaine public.

Les gestes d'incivilités les plus courants :

- les déjections canines non ramassées ;
- les chewing-gums jetés au sol qui envahissent les trottoirs ;
- les mégots de cigarette, une pollution aussi visuelle que toxique ;
- les sacs d'ordures ménagères sortis en dehors des heures de collecte ;
- la présence de dépôts sauvages ou d'encombrants sur le domaine public ;
- les graffitis qui constituent un délit puni par le code pénal ;
- le manque d'entretien de certains habitants aux abords de leur propriété. Ces problématiques représentent, en plus d'un surcoût de traitement, une réelle nuisance pour le cadre de vie des Saint-Lysiens.

En modifiant les comportements, les agissements de tout un chacun en matière de propreté, il est possible d'optimiser les ressources environnementales et financières.

ENCOMBRANTS

Prochains jours de ramassage :

Mardi 18 septembre

Mardi 4 décembre

Les encombrants doivent être sortis uniquement la veille au soir de la date de ramassage sur le domaine public. Les encombrants sont collectés à partir de 4 heures le matin, une fois par trimestre.

Collecte des déchets les jours fériés

Collecte des déchets ménagers (bac couvercle bordeaux) :

- Si vous habitez un secteur collecté deux fois par semaine ou plus, il n'y a pas de rattrapage.

Si vous habitez un secteur collecté une fois par semaine, il y a un rattrapage de la collecte la même semaine que le jour férié.

Pour connaître votre jour exact de rattrapage consulter la cartographie disponible sur le site du Muretain aggro.



Déchets sauvages récoltés sur la voie publique en 1 seule journée, par mme Baiguera, agent des services techniques.

 www.agglo-muretain.fr

LA POLICE MUNICIPALE SURVEILLE VOS HABITATIONS

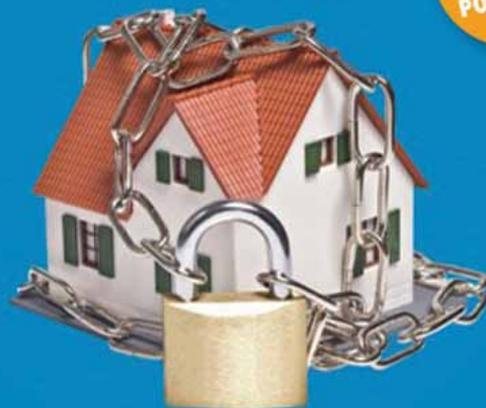
Le service de la Police Municipale de Saint-Lys organisera des opérations « **Tranquillité Vacances** » destinées à protéger vos habitations durant la période estivale.

Par des rondes journalières, la Police Municipale assurera la surveillance de votre habitation durant votre absence et pourra ainsi vous joindre en cas de problème.

En étroite collaboration avec les services de la Gendarmerie, ces opérations vous permettront de partir plus tranquille. Des conseils bien pratiques vous seront proposés pour assurer au mieux la sécurité de vos biens.

Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !

LA
SÉCURITÉ
PAR TOUS ET
POUR TOUS



Pour cela, vous devez vous présenter au bureau de la Police Municipale, à l'accueil de la Mairie ou télécharger un formulaire sur le site internet de la ville de Saint-Lys. Vous devrez fournir un justificatif de domicile (quittance EDF-GDF, téléphone, loyer...) en complément de la fiche.

Toutes demandes par téléphone ou par courrier ne seront prises en compte.



**NOUVEL ESPACE
OPTIQUE ET SOLAIRE
À SAINT-LYS**

Marion Cortina et son équipe
vous accueillent
du lundi au samedi de 9h à 19h

ALAIN AFFLELOU

SAINT-LYS - 6, avenue des Pyrénées
Tél. 05 34 49 39 22

AÏDO-PAYSAGE (EIRL DUBOIS AÏDO-PAYSAGE)

Paysagiste à Saint-Lys, Guillaume Dubois vous propose, à travers AiDo-Paysage, de créer une harmonie entre la volonté de créer un jardin et le respect de la nature en place.

AiDo-Paysage propose design, conception, création et entretien de votre espace de verdure et de tranquillité.

33 rue de la Bigorre
31470 Saint-Lys
06 59 58 79 24
dubois@aido-paysage.fr



AD HOME IMMOBILIER

Sylvie Dangla, Nathalie Fourcade et leur équipe vous souhaitent la bienvenue dans leur nouvelle agence d'achat, de vente, de location et de gestion locative.

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h15 à 18h15. Le samedi de 9h30 à 12h.

1 Place René Bastide - 31470 Saint-Lys
05 67 16 14 90 - www.adhome-immobilier.com

LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

L'arrivée du prélèvement à la source au 1er janvier 2019 modifiera les modalités de paiement de l'impôt sur le revenu. Le décalage d'un an entre la perception des revenus et l'impôt correspondant disparaît : en 2019, chacun paiera l'impôt sur ses revenus perçus en 2019. Maryvonne LE BRIGNONEN, directeur du projet « prélèvement à la source » à la direction générale des Finances publiques revient sur ce changement.

Quels sont les principes du prélèvement à la source ?

L'impôt sera directement prélevé chaque mois sur les revenus (salaire, pensions, revenus de remplacement, etc.) perçus par l'intermédiaire d'organismes collecteurs (employeur, caisses de retraite, pôle emploi), en fonction du taux de prélèvement du foyer fiscal. Pour les bénéficiaires de revenus fonciers, de pensions alimentaires ou issus d'activités indépendantes, l'impôt sera acquitté au moyen d'acomptes mensuels par prélèvement bancaire.

Le prélèvement à la source entre en vigueur pour le 1er janvier 2019. Comment les contribuables prendront-ils connaissance de leur taux personnalisé en 2018 ?

Pour ceux qui déclarent leurs revenus en ligne, le taux personnalisé et le montant des acomptes pour les revenus perçus sans intermédiaires (ex loyers) seront communiqués à l'issue de la déclaration en ligne. À ce moment-là, ils pourront aussi adapter leur prélèvement à la source. Pour ceux qui déposent une déclaration de revenus « papier », le taux personnalisé et le montant des acomptes seront communiqués sur l'avis d'impôt durant l'été. Ils pourront adapter leur prélèvement à la source à compter de la mi-juillet.

Pouvez-vous nous en dire plus sur la faculté « d'adapter le prélève-

ment à la source » ?

Sans démarche de la part des contribuables, l'administration fiscale transmet automatiquement le taux personnalisé du foyer aux organismes collecteurs et des acomptes sont prélevés mensuellement sur leur compte bancaire pour les revenus perçus directement.

Pour faire face à certaines situations particulières, les contribuables peuvent exercer différentes options.

Les contribuables mariés ou pacsés peuvent choisir d'individualiser leur taux de prélèvement personnalisé. En cas de différence importante de revenus au sein du couple, cette option permet à chacun de voir appliquer par son organisme collecteur un taux de prélèvement représentatif de ses revenus personnels. Cette option ne modifie pas le total des prélèvements, elle les répartit différemment.

Les salariés peuvent choisir de ne pas transmettre leur taux personnalisé à leur(s) employeur(s). Un taux non personnalisé correspondant à leur niveau de rémunération est alors appliqué. Ce taux est défini dans la grille de taux fixée par la loi de finances et est similaire à celui applicable à un célibataire sans personne à charge. Dans la très grande majorité des cas, ce taux sera supérieur au taux personnalisé et les sur-prélèvements éventuels seront remboursés l'année suivante par l'administration fiscale. Si le choix de cette option entraîne un

prélèvement moins important que celui qui aurait dû être payé avec le taux personnalisé, le contribuable devra régler chaque mois le complément directement à l'administration fiscale. Ceux qui perçoivent des revenus sans intermédiaire peuvent choisir de payer leurs acomptes sur un rythme trimestriel et non mensuel.

Quelles sont les conséquences pour les personnes non imposables ?

Le prélèvement à la source ne change rien pour les non imposables¹. Ils n'auront aucun prélèvement et ce, quelle que soit la source de leurs revenus.

Le prélèvement à la source met-il fin au dépôt de la déclaration de revenus ?

Une déclaration de revenus devra toujours être déposée annuellement. Elle permettra pour chaque foyer fiscal, de déterminer son taux de prélèvement personnalisé et de faire le bilan de l'ensemble de ses revenus et de ses dépenses ouvrant droit à des réductions ou crédits d'impôt. Par exemple, la déclaration des revenus 2017 servira de base au calcul du taux personnalisé appliqué aux revenus en 2019.

Qu'advient-il des revenus perçus 2018 ?

Le principe est le suivant : l'impôt normalement dû au titre des revenus courants entrant dans le périmètre de la réforme perçus en 2018 sera annulé ;

les revenus exceptionnels par nature et les revenus hors du champ de la réforme resteront imposés (ex : prestation de retraite servie sous forme de capital, rupture de contrat de travail d'activité, etc.)

Le bénéfice des dépenses faites en 2018, ouvrant droit à des réductions et crédit d'impôt est-il conservé ?

Oui, le bénéfice des dépenses ouvrant droit à des réductions et crédits d'impôt est maintenu. Dans le cas général, l'avantage fiscal correspondant sera restitué aux contribuables par l'administration à l'été 2019. Par ailleurs, les contribuables qui ont bénéficié en 2018 d'un crédit d'impôt « service à la personne » (frais de garde des enfants de moins de 6 ans et emploi à domicile), recevront un acompte de 30 % au premier trimestre 2019 et le solde à l'été 2019.

¹. Sauf si cette non-imposition a pour unique origine l'imputation de réductions et crédits d'impôt et que leur revenu fiscal de référence par part est supérieur ou égal à 25 000 euros.

RÉCOMPENSES NATIONALES POUR LE STUDIO DANSE V D'ART



Le Studio Danse V D'art s'est une fois de plus distingué lors du concours de la Confédération Nationale de Danse (CND) qui s'est déroulé à Lyon du 9 au 12 mai 2018. En effet, ce concours rassemble les meilleurs danseurs de chaque région de France. Notre école de danse Saint-Lysienne a magnifiquement représenté l'Occitanie et a remporté de nombreux prix.

Toutes nos félicitations aux jeunes danseurs du Studio Danse V D'art.

SLO VOLLEY BALL

Le SLO Volley Ball a engagé 6 équipes en championnat loisir FSGT cette année (3 en masculine, 2 en mixte et 1 nouvelle équipe féminine).

A ce jour les 6 équipes poursuivent leur championnat. Les classements actuels aux 3/4 des championnats sont :

- Féminine : 3^e en Honneur
- Mixte 1 : 3^e en Excellence B
- Mixte 2 : 1^{ère} en Honneur C
- Masculine 1 : 4^e en Honneur A
- Masculine entente avec Lherm : 4^e en Honneur C
- Masculine 2 : 9^e en Promotion

Les entrainements ont lieu les lundis et vendredis soir au Cosec à partir de 20h45.

Vous pouvez nous contacter

Le lundi ou le vendredi soir au Cosec

Où à l'adresse mail suivante : slo-volley-ball-bureau@laposte.net

 www.slovb.fr/accueil

KICK BOXING : LILIAN CHAMPION DE FRANCE

Un coup de pied retourné sauté pour conclure !

Lors de cette finale, Lilian rencontre un adversaire au style de boxe similaire de celui de sa dernière finale. Bien décidé à faire la différence, il livre une guerre sans relâche durant les trois reprises et reste toujours en avance au pointage ne laissant aucune chance ni répit à son adversaire du jour. Il conclura le combat sur un coup de pied retourné



sauté atteignant le visage de son adversaire. Après tout le travail fourni en salle auprès de son coach et en préparation spécifique au centre ITEPS de Muret avec son préparateur physique Audric, Lilian devient logiquement le nouveau champion de France !

La Dépêche , Alexis Gronoff



SLO FOOTBALL

Le SLO Football Club évoluera en 1^{re} Division la saison 2018-2019. Une belle réussite pour les hommes de Jean-Philippe Bicheyre, Anthony Croiserat, Jean-Marc Zanato, mais aussi pour le Président Jean-Luc Lelièvre.



SLO BODY KARATÉ

Nous avons des médaillés cette année en Body karaté, pour la **Coupe de France** qui a eu lieu le 10 mars 2018 au Gymnase Jean Philippe GATIEN à LEVALLOIS PERRET :

- Marie SALADO : 2^e catégorie Honneurs 2 Féminines
- Leeloo COUDIE : 3^e catégorie Espoirs 2 Féminines
- Sean COUDIE : 2^e catégorie Espoirs 2 Masculins
- Lilian COGO : 1^{er} catégorie Espoirs 2 Masculins

US CANTON DE SAINT-LYS

Après un parcours compliqué lors des phases de poules Promotion Honneur Midi-Pyrénées, l'US Canton de Saint-Lys a su retrouver son rugby lors des phases finales, et être sacré champion des Pyrénées, elle retrouve sa place en Honneur !

Bravo aux joueurs, aux entraîneurs et aux dirigeants pour cet exploit !



SLO BASKET

- Benjamins 2 : 2^e exaquo avec le 1^{er} - 10 matchs gagnés et 2 matchs de perdus
- Cadettes : 1^{ère} Pyrénées 1 - 11 matchs gagnés et 3 matchs de perdus / défaite en demi-finales
- Juniors masculins : 2^e Pyrénées 1 - 8 matchs gagnés et 2 matchs de perdus / défaite en demi-finales.

SAINT-LYS RADIO 20 ANS APRÈS

Du 9 au 14 Avril, les associations Art Culture et Patrimoine et l'Amicale de Saint-Lys Radio, ont organisé une exposition à l'occasion des 20 ans de la fermeture du Centre Radiomaritime.

Cette manifestation qui s'est tenue dans la salle du Conseil Municipal de Saint-Lys a permis à un nombreux public de découvrir ou redécouvrir l'histoire de cette station qui durant 50 ans (1948-1998) a fait connaître le nom de Saint Lys dans le monde entier.

Cette exposition s'est conclue par une conférence débat qui a rempli la salle du Conseil, le vendredi 13 avril, relatant le rôle de Saint Lys Radio auprès des « gens de mer » mais aussi de terre.

Etablissement de communications commerciales ou privées mais aussi de service public comme les avis urgents aux navigateurs, bulletins météo et radiomédicaux en collaboration avec le Samu de Toulouse.

L'exposition a été complétée le samedi 14 et le dimanche 15 par l'organisation du « Radio Maritime Day » sur le site de Génibrat où environ 150 personnes ont pu assister à des démonstrations de radiocommunications. Cette manifestation a pu avoir lieu grâce à l'implication de bénévoles des deux associations, mais aussi l'aide de la Municipalité de Saint-Lys et des personnels administratifs et techniques de la ville.

Elle a montré l'intérêt du public de Saint-Lys pour que soit perpétuée l'histoire de Saint-Lys Radio.

Fermalys du 1^{er} mai 2018

Le 6^e salon de producteurs de la région organisé par A.C.P a connu cette année encore un vif succès.

Les nombreux visiteurs ont bénéficié des explications des exposants, ils ont pu déguster et tester des produits de qualité et en acheter selon leurs envies.

Les participants ont apprécié l'efficacité de l'organisation et la convivialité rencontrée durant cette journée.

La promotion des produits régionaux restant un des objectifs de cette manifestation. nous nous sommes donnés rendez vous pour le 7^e salon Fermalys le 1^{er} mai 2019.

Forum des associations

Art Culture et Patrimoine participera à ce forum, ce sera pour nous l'occasion de rappeler les diverses activités auxquelles peuvent participer nos adhérents : conférences et voyages, scrabble, philatélie, atelier photo. Et bien sur nous évoquerons le futur Musée de Saint-Lys Radio.



NOUVELLE ASSOCIATION PHILRO JAZZ PROJECT

L'association **Philro jazz project** propose sur Saint-Lys des ateliers pédagogiques, des cours de guitare, ainsi que des animations musicales, concerts de Jazz et spectacles musicaux pour Jeune Public. Différentes formules sont possibles en fonction de l'événement. Détentrice de licences de spectacle, l'association peut également produire ou organiser des événements en partenariat avec des acteurs culturels locaux, institutionnels ou privés.

Présidente : Agnès Simon

Téléphone : 07 68 68 41 39

Mail : philrojazz@free.fr

ATELIER DES ARTS

Les 9 et 10 juin, l'Atelier des Arts accueillait au sein de son salon **Jeanphilesperles** permettant ainsi la célébration du onzième anniversaire de cette association.

Nous nous sommes « trouvés au bord du chemin »...

Nous, **Jeanphilesperles** et l'**Atelier des Arts** et vous !
Vous, Michel et Raymond, les Messieurs Loyal à la gentillesse si loquace.
Vous, le Dr Bertozzi, Mme Lazutti et les professionnels de santé.
Vous, les acteurs et participants à notre tombola.
Vous, les artistes qui avez animé et embelli ces deux journées festives.
Vous, qui avez fait le détour par nos expositions de bijoux et de tableaux.
Vous, les enfants qui avez réalisé une ribambelle colorée, pittoresque et inégalée : 90m et 24cm !



Ceux d'entre vous qui ne demandent qu'à guérir, n'oublieront pas cette originale chaîne de solidarité.
En juin dernier, l'Enfance Malade a reçu à St Lys un indéfectible soutien et notre association Jeanphilesperles un touchant encouragement à poursuivre la lutte.

« Sur l'autoroute des vacances », nous nous souviendrons longtemps de cette « belle histoire », inspirée à leur insu, par Michel Fugain et Pierre Delanoë. Merci à tous, Jeanphilesperles et l'Atelier des Arts.



SLO VÉLO CLUB

Le SLO-VéloClub organise son traditionnel **RAID du LYS**, avec :

- Randonnées VTT sur 25, 35, 55, 70 km avec départ libre à partir de 8h,
- Vethatlon (VTT 35 km +CàP 8/10 km) départ 9h en ligne,
- Challenge Rodriguez par équipe de 3 sur circuits randonnée VTT de 35 et 55 km,
- Une sortie découverte de 16 km départ 9h,
- Sorties pédestre de 16 km et b8/10 km départ libre.

Rendez-vous le **dimanche 30 septembre** départ de l'école F Arthaud, inscription sur place.

FOOT À 7 LOISIR À SAINT-LYS

L'association **Lys Band** vous propose du foot à 7 loisir dans un esprit convivial pour tout âge de 16 à (pas de limite) sur les terrains route de Lamasquère.

Les entrainements et les matchs à domicile ont lieu le lundi soir à partir de 20h.
Quelques matchs à l'extérieur, qui ont lieu en semaine, (heure en fonction des équipes recevantes).
Vous pouvez nous contacter le lundi soir sur le terrain (fin de la saison le 11 juin, reprise 1^{er} lundi de septembre) ou

→ lys-band-bureau@laposte.net

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Action Jeunes

Un été qui s'annonce actif ! La MJC propose aux jeunes à partir de 10 ans des semaines à thèmes au #58 (en face du collège), ainsi que 2 séjours du 23/07 au 26/07 à Arlos (31) autour d'activités de montagne et du 27/08 au 31/08 au Puy du Fou.

Attention : il n'y a pas d'accueil hors programme. Places limitées.

La MJC fermera ses portes du 04/08 au 26/08 inclus.

L'accueil jeunes

Réouverture de l'accueil jeunes le 25/09 au #58 (en face du collège). Les animateurs accueillent les jeunes à partir de 10 ans après l'école de 16h à 18h les mardis, jeudis et vendredis et les mercredis de

13h à 18h (sans inscription sauf les mercredis dans le cadre de sorties) Pour participer remplir la fiche de renseignements et être à jour de sa cotisation.

Accompagnement

« **Les Snakes** » (troupe de danse de la MJC) ont postulés pour se produire dans une salle de spectacle de Disneyland Paris ! C'est ainsi qu'ils partiront 4 jours où une visite de la capitale est prévue.

Renseignement et inscriptions à notre newsletter sur www.mjc-saintlys.fr

Des ateliers pour les enfants, les jeunes et les adultes

A partir du mois de juillet, vous pourrez découvrir la nouvelle saison des ateliers de la MJC. Ces acti-

vités sont proposées pour toutes et tous : enfants, jeunes, adultes. Danse, musique, théâtre, sophrologie, échecs, jeux de rôles, jeux familles, anglais. Pour les inscriptions/réinscriptions rendez-vous du 2 au 4/07 et du 3 au 5/09 au #58 (en face du collège) et le 08/09 au forum des associations de la ville de Saint-Lys.

Toute les infos sur le site www.mjc-saintlys.fr

Labo'Citoyen : « un réseau social réel »

Le Labo'Citoyen avance ! Il a pour objectif de mettre en place des actions citoyennes directement avec les habitants, d'échanger, et de créer du lien entre personnes. Le Labo'Citoyen peut être



rejoint à tout moment. Les dernières actions en cours sont les suivantes :

- Mise en place d'un répertoire des talents et des motivations auprès des associations,
- Organisation de repas partagés,
- Projet du Triporteur pour promouvoir les associations, des initiatives, et aller à la rencontre des habitants sur différents points de la ville.

Si vous souhaitez vous informer au participer à la création de ce Réseau Social Réel : www.mjc-saintlys.fr

Samedi Ludi'Familles à la salle Antonin Chelle

Une fois par mois nous vous proposons un rendez-vous à partager en famille autour des jeux de sociétés salle Antonin Chelle à Saint-Lys de 16h à 19h (à partir de 3 ans) puis de 20h à 22h30 (ado/adultes). Ces animations sont organisées par la MJC de Saint-Lys, le



Samedi Ludi Famille animations organisées par la MJC de Saint-Lys, le centre d'animation de la Vie Sociale et Familiale et la boutique « Les 3 J ».

centre d'animation de la Vie Sociale et Familiale de Saint-Lys et la boutique « Les 3 J ».

Les prochains RDV : Samedi 29 septembre ; Samedi 27 octobre ; Samedi 24 novembre
Participation libre et/ou goûter à partager

CMJ Le Conseil Municipal des Jeunes : le dernier projet de l'année !

Les jeunes élus n'ont pas eu le temps de souffler ! Suite à la 7^e édition de la fête du jeu en mai dernier, ils se sont penchés sur la rénovation de l'abri bus du quartier Crabille. Sans surprise, les idées ont émergé aussitôt pour ce dernier projet de l'année ! Sensibilisés aux risques de la route, ils ont voulu orienter la restauration de cet abri bus sur une création en lien avec la prévention routière. Pour cela ils ont rencontré Laurianne Llobera, en formation professionnelle d'enseignement de la conduite auto-

mobile et de la sécurité routière, qui leur a donné des pistes pour ce projet. Suite à cette intervention, les jeunes élus ont décidé d'utiliser la technique de la Bande-Dessinée pour créer 3 BD sur les thèmes suivants : Les piétons et le téléphone portable / les 2 roues et leurs équipements / la vitesse et la ceinture de sécurité.

Afin d'associer d'autres jeunes, le Conseil Municipal des Jeunes a sollicité la Maison des Jeunes et de la Culture sur ce projet. Ainsi, 16 jeunes pourront participer à ce chantier « BD-prévention routière : une aubette qui a du style » du 9 au 13 juillet, lors de la première semaine des vacances.



CMJ des jeunes engagés et responsables.



Conseil Municipal des Jeunes

Bientôt les élections !

Un nouveau mandat se prépare... En effet, tous les 2 ans le Conseil Municipal des Jeunes se renouvelle. Il est constitué de 16 jeunes Saint-Lysiens qui ont entre 10 et 20 ans. Ils sont élus par les jeunes de la commune et ont la mission d'animer et d'améliorer la vie dans la commune.

Qu'est-ce qu'un CMJ ?

« Nous avons été élus par les jeunes pour relayer leurs envies et idées auprès des conseillers municipaux adultes. Nous pouvons être consultés et participer à la conception et à la réalisation de projets. Nous représentons la jeunesse de la commune. Nous avons la mission de proposer de la nouveauté dans la ville pour la population : en organisant des événements, en imaginant de nouveaux aménagements et en proposant des actions citoyennes. »

Comment être élu ?

Pour être élu Jeune Conseiller il suffit d'avoir entre 10 et 20 ans et habiter St-Lys.

L'animatrice du CMJ passera dans chaque classe de Cm2 et de collège au mois de septembre pour présenter le CMJ, les actions et les projets. Les jeunes intéressés pour s'investir sur ces actions citoyennes, pourront se manifester (auprès d'Anne Flo à la MJC) pour préparer leur « campagne électorale ». Une période de vote aura lieu ensuite. Puis une soirée d'investiture (dépouillement et annonce des résultats) aura lieu le vendredi 19 octobre.

Les jeunes nouveaux élus auront la chance de participer à un séminaire d'intégration et pour certains d'entre eux à un congrès national (à Paris) lors des vacances de la Toussaint.

LE MOULIN DE SAINT-LYS

Aux origines médiévales de la cité

St Lysiens, savez-vous que la première citation de la bourgade de St Julien d'Eaubelle date de 1160, il y a plus de huit siècles ? Il y avait déjà un moulin à eau sur l'Eaubelle et plusieurs sur le Touch. Ce terroir appartenait à une dizaine de familles qui en ont fait don aux moines cisterciens de Gimont. Il représente environ les deux-tiers de la surface actuelle de la commune. Il s'agissait de fermes, de terres cultivées ou non, de prairies, de vignes, de forêts, nourrissant une importante population. Cela prouve que les cisterciens ne se sont pas installés dans des zones sauvages. En 1280, le bourg devient une ville royale, une bastide jouissant de protections et permettant la construction d'une ville nouvelle avec des moulins à eau et même des moulins à vent. C'est probablement la première citation de moulins à vent dans la région. Celui de St Lys actuel n'est pas de cette époque, mais on sait qu'il y en a eu au moins cinq.



Un patrimoine exceptionnel

Habitants plus ou moins récents, écoles et associations sont invités à le visiter et en profiter pour des festivités. Perché au dessus de la piscine avec ses voiles face au vent d'autan, c'est le seul de la région en briques rouges apparentes qu'on a pu préserver et qui fonctionne. Utilisant pour la première fois la dendrochronologie (étude de l'âge du bois), on a daté ses poutres de 1630 et son arbre moteur de 1750. Fait rarissime, il n'a pas toujours été là. Il avait été construit sur la route de Ste Foy mais ses ailes en mouvement ont effrayé des attelages provo-

quant un grave accident. En 1870, il est menacé d'interdiction de fonctionner. Le propriétaire Bernard Bélard l'a démonté, transporté les matériaux sur le site actuel en 1884 et l'a reconstruit. Autre originalité, on a pu prouver par micropaléontologie (étude des microfossiles) que les meules en silex proviennent de la région de Bergerac comme la plupart de celles du Sud-Ouest.

Une prouesse technique et économique

Dans le premier article de la Dépêche sur le moulin en 1994, Michel Couralet se demandait s'il pouvait être sauvé de la destruction vu son état. Sous l'impulsion de Denis Sicard conseiller municipal, le maire de l'époque, Jacques Troyes pu faire céder à la commune le moulin en ruine pour un franc symbolique par Marcel Bonnemaison, propriétaire et petit-fils du dernier meunier François Bélard. L'Association de réhabilitation du moulin de St Lys fut créée en 1995 et se chargea de la restauration. Une convention tripartite fut signée entre elle, la Municipalité et l'AFPA (Association pour la formation permanente pour adultes) pour exécuter gratuitement les travaux du bois sous la direction d'un Compagnon, Joseph Lescot. Ainsi le moulin a très peu coûté à la commune. Le moulin a été inauguré en 1999 et fonctionne depuis. Une amélioration a été introduite : un petit moteur électrique fait tourner les meules et les ailes en l'absence de vent.

Un patrimoine vivant

On fait de la farine que l'on tamise devant les visiteurs en expliquant l'itinéraire complexe qui va du blé au pain. C'est un outil pédagogique qui reçoit des dizaines de classes par an. Sur le plan touristique, il est ouvert tous les dimanches après-midi en été et le premier dimanche de chaque mois en dehors. Les groupes peuvent venir sur rendez-vous toute l'année.

Des manifestations ont été organisées : théâtre, bal, vide-grenier, fabrication de millas, karaoké .

Plusieurs projets sont destinés à une nouvelle vie pour le moulin :

- installation d'un local pour accueillir les groupes et pour des démonstration de fabrication du pain, ce que réclament les professeurs d'écoles
- stages d'apprentissage au fonctionnement et à la présentation du moulin destinés à des jeunes
- réouverture du chemin pédestre de Ste Foy à St Lys en passant par le moulin et la grotte glacière, vestige du château disparu de Mongarros.

Ouvert chaque dimanche de juillet et d'août de 15h à 18h - entrée libre

 www.moulindestaintlys.free.fr / 06 84 02 34 28

PRÉSENTATION DES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Samedi 15 et dimanche 16 septembre : la 35^e édition des Journées européennes du patrimoine seront placées sous le signe de « L'art du partage ».

Cette 35^e édition des Journées européennes du patrimoine s'inscrit dans l'opération 2018, Année européenne du patrimoine culturel, initiée par la Commission européenne.

PROGRAMME

Samedi 15 septembre

• **13h30 sous la halle** : l'art du partage avec Maceira
Accueil du public, exposition de photos de l'association « Pays saint-lysisien, Pays d'Europe, Pays du Monde » sur le patrimoine de Maceira et sur le jumelage.

• **14h sous la halle** : Musique avec le groupe de percussions des Bombo-Folie



Association Bombo Folie

• **14h30** : début de la visite guidée de la bastide
Halte devant les monuments avec inauguration de plaques historiques

• **16h devant le moulin** : Musique avec les Bombo Folie

• **16h30** : visite du Moulin par l'association des moulins de Saint-Lys.

• **17h30 église Saint-Julien** : concert exceptionnel
Avec Marc Chiron à l'orgue, Mathilde Sandoz à la harpe et Gilles Sandoz à la guitare.
Entrée gratuite.

Concert Jeux de cordes jeux de vents
Regards croisés entre orgue, guitare et harpe

- Johannes Brahms (1833-1897) Allemagne
Thème et variations extrait de l'op18 (transcription « Duo Iridescence ») *Orgue, guitare et harpe*

- Carlos de Seixas (1704-1742) Portugal
Toccata pour orgue *Orgue*

- Zingel Rudolf Ewald (1876-1944) Pologne
Légende *Orgue et harpe*

- Nejc Kuhar (1987 -) Slovénie
« Organic II » for guitar et organ – part 2 *Orgue et guitare*

- Claude Debussy (1862-1918) Clair de Lune et Passe-pied extrait de la Suite bergamasque (transcription « Duo Iridescence ») *Duo Iridescence*

- Joaquín Rodrigo (1901-1999) Espagne
Concerto d'aranjuez, 1er et 2e mouvement (transcription « Duo Iridescence ») *Orgue, guitare et harpe*



Le duo Iridescence

JUILLET

Lundi 2 de 9h à 18h

Don du sang

Espace Gravette

Vendredi 6 ou samedi 7
et

Mardi 10 ou mercredi 11

Diffusion match de la Coupe du monde de Football : 1/2 finale

Espace Gravette

Gratuit

En cas d'élimination de l'équipe de France, ces retransmissions seront annulées.

Vendredi 13 à partir de 18h

Bal et feu d'artifice

Sous la Halle

Organisé par le comité des fêtes

Châteaux gonflables, marché nocturne, bal « Les Melting potes », feu d'artifice.

Buvette et restauration.

Dimanche 15

Diffusion match de Coupe du monde de Football - Finale

Espace Gravette

Gratuit

La retransmission de la finale aura lieu, même si la France n'est pas qualifiée

AOÛT

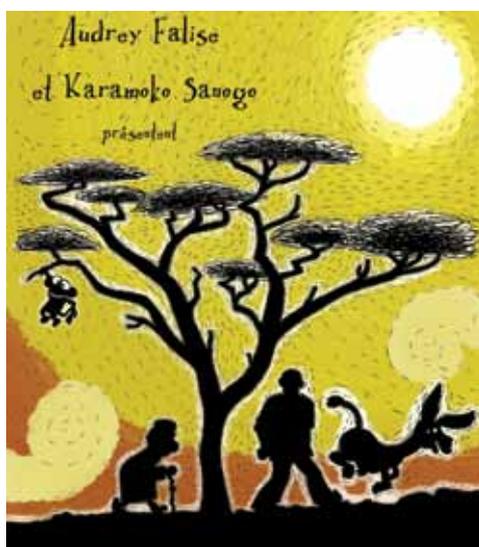
Vendredi 24 à 17h

Spectacle jeune public

« Le père, l'âne et son fils »

Espace Gravette

Ce spectacle mené par une « Rat conteuse » (conteuse/danseuse) et



un ou deux « Chats pitres » (musiciens, jongleurs, dessinateurs) met en scène des contes traditionnels d'ici et d'ailleurs, adaptés de manière ludique et interactive associant instruments de musique, marionnettes, accessoires en tous genre afin de rendre le récit très vivant. Avec le griot Karamoko. Spectacle produit par l'association Arfolie. Pour les enfants à partir de 3 ans. Entrée gratuite. Programmé par le pôle culturel de la commune

Du vendredi 24 au lundi 27

Fête locale

Organisée par le Comité des Fêtes

Programme en dernière de couverture

SEPTEMBRE

Samedi 8 de 9h30 à 17h

Forum des associations

Espace Gravette

Venez inscrire vos enfants à telle ou telle activité, ou vous lancer vous même dans un sport, venez vous renseigner. Les responsables d'associations de la commune seront là toute la journée pour répondre à vos questions.

Organisé par la commune.

Renseignements au 05 62 14 71 71

Samedi 8 à 11h

Accueil des nouveaux Saint-Lysiens

Salle du Conseil Municipal, mairie

Dimanche 9 de 9h à 17h

1ère édition du salon du « Bien vivre, vivre mieux »

Espace Gravette

Organisé par le club Ayguebelle, les Aînés de Saint-Lys.

Entrée gratuite.

Dans ce salon, grâce aux exposants, vous saurez tout pour bien manger, bien dormir, habiter mieux avec la discipline du « Feng Shui », avec des idées d'aménagements dans votre maison ou votre bureau qui visent à votre bien être. Des commerçants de Saint-Lys y participeront.

Vendredi 14 à partir de 19h

Soirée vigneronne

Au pied du moulin à vent l'association du moulin avec l'Hedoniste (le caviste commerçant de Saint-Lys) vous invite à découvrir des vins en visitant le moulin !

Participation : 6 €

Samedi 15 à 21h

Bal de la country

Espace Gravette

Dimanche 16 à 14h

Loto d'Amicalys

Espace Gravette

Vendredi 21 à 14h

Spectacle jeune public « le fil à retordre »

Espace Gravette

Avec la compagnie Rends toi conte.

Séance réservée exclusivement aux scolaires (les CM1-CM2). Partenariat avec la médiathèque départementale, service du Conseil Départemental.

Vendredi 22 à 19h

Anniversaire des Bombo Folie

Espace Gravette

Soirée dansante avec le repas traditionnel poulet grillé à la portugaise (repas sur réservation). Entrée libre. Renseignements au 06 76 90 24 79.

Du mercredi 26 au dimanche 30

Troc des p'tits lurons

Espace Gravette

Vêtements automne-hiver, jouets, livres, périculture, objets divers...

Dépôt : Mercredi 26 de 17h à 20h, jeudi 27 de 16h à 20h, vendredi 28 de 10h à 12h30 puis de 13h30 à 16h

Vente : Samedi 29 et dimanche 30 de 10h à 18h.

➔ lesptitslurons.blogspot.com

Journées du Patrimoine

Samedi 15 et dimanche 16 septembre

35e édition des Journées européennes du patrimoine placées sous le signe de « L'art du partage ».

Samedi 15 septembre

L'art du partage avec Maceira

13h30 (sous la halle) : accueil du public, exposition de photos de l'association « pays saint-lysien pays d'Europe » sur le patrimoine de Maceira et sur le jumelage.

14h (sous la halle) : Musique avec le groupe de percussions des Bombo-Folie

14h30 : début de la visite guidée de la bastide

Halte devant les monuments avec inauguration de plaques historiques

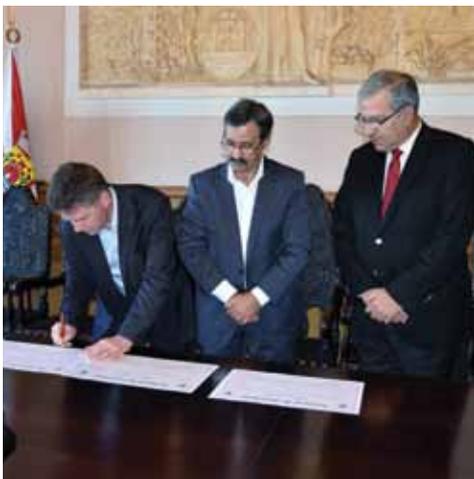
16h (devant le moulin) : Musique avec les Bombo-Folie

16h30 : visite du Moulin par l'association des moulins de Saint-Lys.

17h30 (église Saint-Julien) : concert exceptionnel, répertoire « orgue harpe et guitare ». Avec Marc Chiron à l'orgue, Mathilde Sandoz à la harpe et Gilles Sandoz à la guitare. Entrée gratuite.

Dimanche 16 septembre

Visites guidées au moulin.



Les représentants des deux communes devant la plaque du jumelage à Maceira.

Agenda du 3^e âge

Mois de juillet

- Repas de fin de saison
Vendredi 6 juillet

Mois d'août

- Repas de reprise des activités
Mercredi 29 août

Mois de septembre

- Loto
Jeudi 6 et 20 septembre
- Concours de belote
Jeudi 13 & mercredi 26 septembre

ACTIVITÉS INTER-CLUBS

Mois de septembre

- Goûter dansant à Labastide Clermont
Mardi 4 septembre
- Concours de belote à Carbonne
Mardi 11 septembre
- Goûter dansant à Bérat
Mardi 18 septembre
- Goûter dansant à Saint-Lys
Mardi 25 septembre

Comme l'été 2017, de juillet à fin août pendant la période de suspension de la restauration collective nous organiserons « des repas partage ».

Pour les activités inter-clubs, merci de vous inscrire 5 jours avant la manifestation auprès de Mme Claudine SALLES : 05 61 91 17 32 (HR) ou Mme Jane ESCOUBOUÉ 05 61 91 25 72

En priorité, merci de vous inscrire au 05 61 76 74 80, téléphone du bureau du 3^e âge.

Prière de laisser un message en précisant le nom de votre club et le nombre de participants.



UNE EXPOSITION POUR COMMÉMORER LA FIN DE LA GUERRE DE 1914-1918

Dans le cadre des commémorations nationales et internationales qui seront organisées à l'occasion du centième anniversaire de la signature de l'Armistice du 11 novembre 1918 ayant mis fin à la Grande Guerre, la ville de Saint-Lys souhaite faire appel à tous les habitants de la commune afin qu'une exposition soit organisée à l'hôtel-de-ville sur ce thème.

Si vous possédez des documents ou des objets remontant à l'époque de la guerre de 1914-1918 – lettres, cartes postales, carnets, artisanat de tranchée, casque ou pièces d'équipement d'un aïeul, etc., – il vous sera possible de les confier durant deux mois au service culturel municipal afin qu'ils soient présentés au public à l'occasion d'une exposition qui aura lieu dans la salle du Conseil municipal, à la mairie, du lundi 5 novembre au vendredi 21 décembre 2018.

Placés sous vitrine et munis de cartels explicatifs rédigés avec votre concours, ces objets seront présentés concomitamment avec une exposition d'une trentaine de panneaux réalisée par l'Office National des Anciens Combattants et Victime de Guerre (ONAC-VG) et gracieusement prêtée par l'Association des Fils et Filles de Tués de la Haute-Garonne, exposition qui aura pour thème la caricature et le dessin humoristique de presse durant la Première Guerre mondiale.



En vue de la réussite de cette opération, le concours de chacun est le bienvenu !

Pour de plus amples renseignements, merci de contacter dès à présent les agents du service culturel communal en charge de ce dossier

⇒ M. FACCHINI Jean-Charles / 05 62 23 76 74 / jc.facchini@saint-lys.fr ou Mme FERNANDEZ Armelle / 05 62 23 76 75 / a.fernandez@saint-lys.fr



1914-18. Gamelles « Mess kit » gravées par des soldats américains. Coll. National World War I Museum

« ALLÔ SAINT-LYS ? »

Allô Saint-Lys

Reliant les marins à la terre
C'était un phare en pleine mer
De tout temps, par toute météo
Transmission par « Saint-Lys Radio »
Amis cinéphiles, s'il en est
Souvenez-vous, Belmondo* disait
« Allo, Allo, Allo Saint Lys »
Entre deux vagues, un précipice
J'ai un prénom de Finistère
Je vis désormais dans les terres
Aujourd'hui pour communiquer
Saint-Lys est ma base connectée
J'aime à dire à mon entourage
Que je réside à Saint-Lys Plage...

Soazic - Saint-Lys Radio - 04.05.18

* Film « Itinéraire d'un enfant gâté »

Allô Saint-Lys

Ces appels lointains des marins,
Tout est au cœur de Saint-Lys Radio,
Ils étaient loin d'être anodins,
Et remontaient tous crescendo.

Depuis les mers chaudes du sud,
Jusqu'aux glaces de Terre Neuve,
Ce vibrant appel s'est accru :
« Allô Saint-Lys »... et nous émeuve.

Car sur les mers si dangereuses,
Ces marins héros anonymes,
Bravaient les eaux parfois houleuses,
Avec dessous des vrais abîmes.

Ils ont coloré notre ville,
A la fois si proches si loin,
Chez les anciens la flamme brille,
Oui car pour eux c'est un besoin !

Saint-Lys radio depuis vingt ans,
S'est tu sur les ondes bien sûr :
Plus d'océan, ni d'ouragans,
Mais un passé rempli d'azur.

Emile BONNET

Allô Saint-Lys

Mon armure d'acier flotte sur ces eaux
glacées
Dans cette nappe épaisse impossible
de percer
En direction du néant dans cette nuit
noire
Depuis des semaines je navigue dans
ce couloir

Ta voix chaleureuse chante dans mes
oreilles
Me guide, me charme et me conseille
Une route imaginaire sur ces eaux sa-
lées
Allo Saint lys je reçois tes ondes par-
fumées

Autour du monde mon doux guide
Allo Saint lys je capte tes ondes invi-
sibles
Dans ce grésillement à peine audible
Dans ma tête remplie de rêves je fais
le vide

Allo saint lys tu m'éblouis
Mon ange gardien mon amie
Sur cette route imaginaire
Sur ces mers infinies et austères

Aujourd'hui vieux rafioteur tout rouillé
Ma mémoire ne pourra jamais effacer
Allo saint lys ma bien aimée
Celle qui me guida durant tant d'an-
nées

Florent CONEDERA

Marins d'antan

Oh combien de marins, de capitaines
Sont partis joyeux vers des courses
lointaines.
Ainsi, HUGO, parlait d'eux avec
bienveillance,
Ils avaient l'ardeur et la vaillance,
Bravant les écueils et les orages
Laisant parler leur courage.
Passer le Cap Horn et les Rugissants,
Lutter contre la brume et le vent
Avec des moyens rudimentaires,
Mais combien de savoir-faire.
Ils quittaient femmes et enfants
Pleins d'ambition et d'allant
Découvrant maintes choses à la
ronde,
Ajoutant des terres à notre mappemonde.
Combien ne sont pas revenus,
Victimes de leur passion pour l'inconnu.
Notre cité s'enorgueillit
D'avoir veillé sur leur vie.
Aux appels du bout du monde,
Saint-Lys, par la magie des ondes,
A apporté les solutions attendues
A ces hommes courageux un peu
perdus.

Irène PAULY



Il était une fois, il y a plus de 700 ans, un roi de France (un certain Philippe III le Hardi) qui décréta d'octroyer une Charte de Coutumes aux habitants de Saint-Lys. Il y était indiqué qu'un marché se tiendrait tous les mardis... C'était le début d'une fort belle histoire.

Sept siècles plus tard notre marché est toujours là, avec ses parfums, ses couleurs, ses accents chantants du grand sud. Lieu de vie et de rencontre incontournable, la Rue des Artistes vous propose d'en esquisser le portrait. Une photo, un dessin, un joli texte. Que les artistes en herbe osent en sublimer son charme !

Envoyez-nous vos œuvres à communication@saint-lys.fr, nous vous publierons dans le prochain numéro...



1



2



4



3

1. Cérémonies commémoratives

Monsieur le maire et les élus étaient présents aux cérémonies commémoratives du 08 mai 1945 et du Maquis de Saint-Lys accompagnés par les fidèles anciens combattants et porte-drapeaux.

2. L'Envol de la magie

Toujours un grand spectacle apprécié des petits et des grands !

3. Journée de l'Europe

Musiques, danses, costumes... Une journée riche en partages et découvertes.

4. Journée de la prévention routière

Grand succès pour cette 2ème édition. L'intervention des pompiers de Saint-Lys aura peut-être créée des vocations !

GROUPE MAJORITAIRE

Pour que le « vivre-ensemble » ne reste pas qu'un mot !

La vie d'une commune est le fruit d'une alchimie délicate entre des acteurs variés. On retrouve dans ce creuset démocratique des élus, choisis pour leur programme et leur volonté de transformer la ville, un personnel communal pour mettre en œuvre des projets décidés par les élus et faciliter leur exécution et bien sûr des citoyens qui peuvent choisir de participer ou non à la vie publique.

De ce fruit naît une démocratie de proximité partagée. C'est notre volonté, le but de chaque décision, l'objet de chaque concertation. Garder notre ligne conductrice : représenter tous les citoyens et répondre aux besoins de la collectivité sans favoriser aucun intérêt particulier.

Cette attention de tous les instants vers l'intérêt général ne peut rien sans une attitude individuelle responsable. Les comportements de civisme (politesse, respect des personnes, des biens publics...) sont le ciment d'une société apaisée, pour que le « vivre-ensemble » ne soit pas qu'un mot !

Que penser de certains courriers irrespectueux, voire insultants ? Comment interpréter l'attitude qui consiste à entasser ses ordures au pied du panneau rappelant la règle ? Quel message à travers les allusions accusatrices entendues au conseil municipal mais qu'aucun ne s'avance à justifier ? Est-ce là, l'image que nous voulons donner de notre commune ?

Nous sommes tous des citoyens et avons le pouvoir de contribuer à l'amélioration de la société, de s'engager sur des actions concrètes au niveau local, de voisinage... C'est à nous tous de savoir transmettre les valeurs, donner l'exemple, vivre en accord avec ses idées et assumer ses devoirs.

Vivre-ensemble sera alors une réalité. Une réalité pour profiter pleinement de notre ville, des projets qui grandissent, des équipements sportifs et culturels qui se construisent. Une réalité pour une vie et une ville apaisée.

► www.saint-lys-ensemble.fr

ALTERNATIVE POUR SAINT-LYS

Budget 2018 : L'immobilisme en action !

-66% des crédits ouverts en 2017, pour des dépenses liées à des réalisations nouvelles dans la commune, ont été purement et simplement annulés : Pas d'accès handicapés des bâtiments, Pas de travaux au COSEC, Pas d'achats de mobilier urbain ou d'installations sportives. Dès sa première année de gestion aux affaires communales, M. le maire ne respecte pas les préconisations de la Chambre Régionale des Comptes, qui avait déjà relevé cette pratique de gonflement théorique du budget par la municipalité précédente. Dorénavant, nous jugerons seulement la politique de la municipalité sur les réalisations terminées.

-La non utilisation des crédits en 2017 se cumulent avec les crédits de 2018 soit plus de 2 770 527€ de dépenses prévues dont près de la moitié 1 288 000€ engloutis dans le seul PRAC. Ce projet inutile, contesté depuis de nombreuses années, est un gouffre financier. Par contre dans ce budget, il n'y a rien pour l'extension de la coulée verte, rien pour l'aménagement de sentiers pédestres, rien pour de nouvelles installations sportives qui manquent cruellement....

Baissons les impôts !

En 2018, la recette pour la commune des taxes d'habitation et foncières est en augmentation de 4,35 %, due pour partie à l'augmentation de la population, soit une recette supplémentaire de 169 343€.

Dans la mesure où la municipalité actuelle ne fait que 66% des ses projets annoncés, il serait judicieux de restituer aux Saint-Lysiens leur argent.

L'équipe du maire a voté, qui manque d'imagination, a voté la stabilité des taux alors que nous demandions la baisse de vos impôts.

► C. RENAUX, P. LASSEUBE, J. LOUMES M. STEFANI, N. REY BETHBEDER.

<http://alternativepoursaintlys.fr>

<http://canarddelaygubelle.over-blog.com>

<https://www.facebook.com/canarddelaygubelle>

SAINT-LYS POUR VOUS, AVANT TOUT

Vol au-dessus du nid du coucou

Les Saint-Lysien(ne)s découvrent que si ça bouge à Saint-Lys ce n'est pas du seul fait de l'équipe municipale majoritaire en place car, ce serait méconnaître les engagements pris par l'équipe précédente. Certains de cette nouvelle majorité semblent frappés d'amnésie.

Tel le coucou ils s'approprient ce que d'autres ont lancés, mis sur les rails, en apportant une dernière touche mais en oubliant la genèse. C'est la rénovation de l'ancien collège, le cheminement piétonnier de la Famille LECHARPE, le cheminement de l'avenue du Languedoc, c'est le programme d'accessibilité, et aussi la programmation de la voirie avec une vision à deux ans, l'enfouissement des réseaux avec le SDEHG, l'installation des bornes incendies, les gaines posées en prévision de l'arrivée de la fibre,... Ils veulent nous faire croire qu'ils ont une vision pour la commune alors qu'ils sont dans la suite de ce qui se faisait avant eux, mais au ralenti.

Sans oublier une situation financière confortable avec le résultat comptable 2016 de plus de 3 000 000 d'euros de trésorerie. Le bilan de la mandature précédente n'était pas ce que certains ont voulu faire croire par une affiche jaune en disant « Saint-Lys en faillite ». Le coucou a saisi l'opportunité sans état d'âme.

Le coucou transparent ne nous dit pas tout, il est sourd et aveugle : adieu le lotissement communal, suppression du voyage des aînés, report de la réalisation de la caserne des pompiers, attente (trop longue) pour la maison de santé, réflexion lancée pour les tribunes, la salle des sports,... Ou encore comme au CM du 14 mai présentation d'une charte de fonctionnement du conseil des quartiers comme une nouveauté avec un texte écrit en 2009 qui avait servi de support à la mise en place cette année-là. Incroyable mais vrai !! l'action des bénévoles dans les associations. Le coucou est équitable mais il ne nous dit pas comment depuis 2017 il attribue les subventions aux associations dont bon nombre voit leur montant diminuer par rapport aux années précédentes. Et en même temps ils augmentent le volume global des indemnités des élus. Quelle solidarité vis-à-vis des bénévoles qui cultivent le lien social ?

Coucou avez-vous dit ? C'est aussi une partie de cache-cache. On cherche le maire ! Un maire à plein temps. Vous avez vos indemnités : bougez-vous !

► J. TENE, J. POL, T. ANDRAU

PROGRAMME

SAINT-LYS
en fête

VENDREDI 24 AOÛT

17h : Spectacle jeune public conte et voyage « Le père, l'âne et son fils »
La Gravette - à partir de 3 ans

19h : Ouverture de la fête
Remise des clés de la ville et apéritif offert par le Comité des fêtes

20h : Repas sous la halle
Organisé par le rugby

22H : KRIIS'B PRODUCTION

DIMANCHE 26 AOÛT

10h30 : Messe en l'église Saint Julien
suivie du dépôt de gerbes

12h : Apéritif concert
Avec l'Entente Saint Lysienne
Sous la Halle - Offert par la municipalité

14h : Concours de Lyonnaise
Boulodrome - Ouvert à tous

19h : Apéritif concert

22H : SANKARA

SAMEDI 25 AOÛT

14h : Concours de pétanque
Ouvert à tous - Triplette, mixte ou enfant

17h : Match de rugby séniors

19h : Apéritif concert

20h : Match de foot seniors

22H : ANDREASONY

LUNDI 27 AOÛT

19h : Apéritif concert

22h : spectacle pyrotechnique
Avec l'Entente Saint Lysienne
au stade d'honneur - Storm Artifices

22H30 : LES MÉDITERRANÉENS

